

Annales du T.-S. Rosaire

BX
2162
C236
A1
A613
N.S.
14
1915

ET

Chronique du Pèlerinage

DU



Cap-de-la-Madeleine

VINGT-CINQUIÈME ANNEE

Tome 14ème de la nouvelle série

De mai 1915 à ~~mai~~ ^{déc.} 1915



Bénies par Sa Sainteté le Pape Pie X et approuvées par
l'Ordinaire

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons n'accorder aux faits racontés ici que l'autorité de témoignages historiques, nous soumettant avec un amour filial au jugement de la Sainte Eglise.

PRIMES! PRIMES!

La prime de 1915 est une belle photogravure de Sa Sainteté Benoît XV. Elle sert de reçu et même de remerciements, dans les moments de surcharge, pour les diverses offrandes.

Nos zélateurs et zélatrices qui désireraient avoir cette prime avant de faire leur collecte annuelle, n'ont qu'à nous en faire la demande en nous disant à peu près le nombre qu'il leur faut. Ce service simplifierait notre travail et réduirait nos frais d'expédition de moitié. En outre, l'offre de cette prime est de nature à rendre le recrutement des abonnements plus facile et plus agréable.



“Excursion Sacerdotale chez les Tête-de-Boule”

Notre opusculé est en vente, à nos bureaux, au profit des Annales. Revêtues de l'imprimatur de Son Eminence le Cardinal Bégin, ses 107 pages *in-octavo* comprennent la série de nos articles déjà publiés dans les Annales, précédés de deux lettres d'approbation de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières et du T. R. Père G. Charlebois, provincial des Oblats, et augmentés de notes et de gravures précieuses. “Bien à sa place dans les rayons de toute bibliothèque sérieuse”, il s'adresse surtout à nos bonnes familles chrétiennes, si avides de lectures sur les missions sauvages. Il peut très bien aussi être distribué comme récompense aux élèves de nos écoles, de nos couvents et de nos collèges.

Le prix de détail est de 15 sous, broché, et de 25 sous, relié, couverture en carton de couleur, dos en toile. Nous accordons une assez forte remise sur les commandes de 10, 25, 50, 100, etc, exemplaires.

Broché :	10	pour	\$1 50
	25	“	2.75
	50	“	5 00
	100	“	8.00

Cartonné :	10	pour	\$2 25
	25	“	5 00
	50	“	9.00
	100	“	16.00

Nous comptons sur nos zélateurs, nos zélatrices et nos abonnés pour l'écoulement de notre tirage de 5.000. Aussi leur faisons-nous des conditions exceptionnellement avantageuses. Prière de nous écrire à ce sujet.

LA DIRECTION.



Chronique du Sanctuaire

Mars, 1915.

"Recueillez les miettes..."

(St-Jean, V-12).



LES chroniques de mars et avril seront consacrées presque totalement au "Pont des Chapèlets". Notre prédécesseur a raconté en détail les origines du Sanctuaire; nous compléterons son travail en rappelant, cette année, le fait merveilleux, sinon miraculeux, qui, en 1879, le préserva d'une destruction complète.

Notre but, en cela, est double : exciter les âmes à une reconnaissance plus chaude et plus active envers Dieu et sa Sainte Mère, en cette deux centième année d'existence de notre chapelle vénérée, tout en les mettant en garde contre le danger des affirmations trop catégoriques pour ou contre ce qu'il pourrait y avoir eu d'intervention surnaturelle dans l'événement en question.

Consultation faite des documents, nous trouvons que tous les écrits parus jusqu'aujourd'hui sur le "Pont des Chape-

lets" (1) ont été puisés en substance, sinon totalement, à deux sources primitives : "au compte-rendu du transport de la pierre fait par Mr Luc Désilets, curé", et publié, le 7 avril 1879, dans le "Journal des Trois-Rivières"; puis à la "Déclaration solennelle du Révérend Ls. Eug. Duguay, vicaire", contre-signée, sous la foi du serment, par six paroissiens du Cap, témoins oculaires des faits rapportés : M. M. Firmin Cadotte, Flavien Bourassa, Joseph Dubord, Joseph Longval, Isaïe Rochelneau et Onésime Toupin.

Nous reproduirons ces deux pièces telles qu'elles se lisent (2) respectivement aux pages 16-22 et 157-179 de notre cahier intitulé : "Documents du Rosaire". Le lecteur jugera mieux ensuite de la légitimité de nos conclusions.

PREMIERE SOURCE.

"Un fait remarquable et digne d'être conservé dans la mémoire des populations de ce district vient d'avoir lieu au Cap de la Madeleine.

Les habitants de cette localité avaient un temple à construire pour remplacer l'ancienne église, bâtie il y a près de deux cents ans, devenue trop petite pour contenir tous les paroissiens. L'automne dernier cette paroisse fit lever deux cents toises de pierres au sud du fleuve en face de l'ancienne, afin de commencer la nouvelle construction au printemps.

Le Cap est un promontoire sablonneux où l'on ne trouve aucune pierre.

On comptait sur un pont de glace pour traverser la pierre du sud, la seule que l'on pouvait aisément se procurer. Mais le pont de glace se fit devant les Trois Rivières, et laissa le fleuve parfaitement libre devant le Cap.

(1) "Le Pont de glace, dit : Pont des Chapelets", article inséré dans les annales de mars 1892, et reproduit dans celles d'octobre 1910, page 214; "Précis historique du Sanctuaire de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, par Mgr F. X. Cloutier", annales de novembre 1904, page 260; "Précis Historique du Sanctuaire du Cap de la Madeleine, par M. Ls. Eug. Duguay", annales de septembre 1913, page 176-188; "Les Pèlerinages à Marie et spécialement celui du Cap", annales de février 1905, etc.

(2) Nous prions les puristes de ne pas trop s'arrêter à la forme 1

Dès l'automne, les paroissiens s'étaient mis en prière. Il y a dans l'ancienne église du Cap, dédiée à Ste Marie Madeleine, un petit sanctuaire consacré à la vénération de Notre-Dame du St Rosaire où il s'obtient depuis longtemps des faveurs toute spéciales. La Confrérie du Rosaire de St Dominique y est canoniquement érigée depuis près de deux siècles, quelques années après la fameuse bataille de Vienne, et paraît comme la source d'où découlent les grâces particulières. Dans leurs grands besoins, les paroissiens du Cap ne manquent jamais d'y recourir, et ne le font pas sans succès. Des secours providentiels maintes fois obtenus par l'intercession de Notre-Dame du St Rosaire demeurent profondément gravés dans le souvenir des habitants de cette paroisse.

Tous les dimanches, depuis le commencement de l'hiver, les paroissiens du Cap récitèrent publiquement le Rosaire aussitôt après la messe pour obtenir le pont de glace nécessaire au commencement des travaux de l'église. Ils firent chanter deux grand-messes auxquelles ils assistèrent en foule, une en l'honneur de Ste Madeleine, la patronne de la paroisse.

Cependant la glace ne "*prenait*" pas suivant l'expression populaire. Les banquises passaient toujours majestueusement dans les plus grands froids, sans souci des rives. Les mois de décembre, de janvier et de février, et une grande partie de mars se passèrent sans donner aucune apparence de pont. Tous les connaisseurs en fait de glace le regardaient comme impossible à cette époque avancée de la saison.

Les paroissiens du Cap persévéraient cependant dans la récitation du chapelet non sans quelque inquiétude : le pont de glace ne paraissait pas. Ils firent voeu d'une messe à St Joseph pour le 19 mars, jour de la fête de ce grand patron du Canada et de l'Eglise universelle.

Or, voilà que le 16 mars, contre toute attente, la glace, arrêtée en avant du fleuve par une tempête, arrive par un temps doux, toute formée de *frasil*, moins quelques bancs dispersés çà et là jusque devant l'église du Cap.

La chose paraissait prodigieuse et providentielle, et semblait inviter les paroissiens à l'action. C'était le temps de répéter

l'adage : "Aide-toi et le Ciel t'aidera !"

Les paroissiens du Cap le comprirent.

Les habitants de cette paroisse se divisent en deux classes distinctes : les cultivateurs les plus anciens de la localité au nombre de 70 familles ; les journaliers ou travailleurs des moulins ou des chantiers au nombre de 180 familles, composées des enfants de la paroisse et des étrangers attirés par le commerce du bois.

Les journaliers qui, la plupart, n'ont pas de chevaux, virent bien que c'était eux que la Providence appelait au travail les premiers.

Avec un courage et un élan dignes des plus grands éloges, et nous dirons héroïques, ils s'avancèrent hardiment, accompagnés du Révérend Ls. Eugène Duguay, vicaire de la paroisse, sur une glace extrêmement fragile à travers laquelle passaient à tout moment les pieds, et sous laquelle grondait le courant du fleuve très rapide en cet endroit, et parvinrent jusqu'à la rive sud à une heure avancée du jour. Ils furent surpris, à leur retour, par les ombres de la nuit au milieu du fleuve, qu'ils ne pouvaient traverser que lentement à cause de leur travail et des précautions nécessaires. Mais ils sortirent à onze heures du soir tous sains et saufs de dessus le précipice, pleins de joie de leur expédition. Ils avaient préparé une traverse de la largeur nécessaire à l'objet en vue, en la foulant, la piétinant, l'arrosant de milliers de seaux d'eau. Pleins de confiance, ils laissaient maintenant à Dieu le soir de la consolider ; c'est ce qui arriva dans la nuit par une légère gelée.

Le lendemain au point du jour, ils balisèrent les traces de la veille, afin d'assurer le fruit de leurs travaux, et comme ils terminaient cet ouvrage, survint un brouillard qui couvrait d'un voile de neige tous les endroits périlleux et empêchait désormais la formation de toute nouvelle traverse.

Pendant trois jours et trois nuits, les journaliers continuèrent d'arroser leur chemin avec un entrain admirable, pour lui donner la solidité voulue. Il n'y avait rien de plus beau et de plus étrange en même temps que de voir, la nuit, les lumières, fanaux, allant, venant, se promenant tantôt lente-

ment, tantôt rapidement sur cette glace nouvellement formée, et réfléchi sur les ondes des eaux environnantes. Le froid augmentant, on parvint à former, dans le chemin balisé, une glace de neuf pouces d'épaisseur, pendant que sous la neige, à côté de la route, on enfonçait aisément avec la main un bâton à l'eau claire.

Nous ne pouvons donner à tous les éloges qu'ils méritent ; nous ne mentionnerons que le chef de l'expédition, Mr Firmin Cadotte qui conduisait, avec Mr Flavien Bourassa, la première traversée avec une habilité et une prudence peu communes.

Par une très heureuse et émouvante coïncidence, la première charge de pierre conduite par M. Joseph Longval, arriva sur le terrain de l'église, près de la chapelle du St Rosaire, juste comme sonnait l'Angelus du midi, le 18 mars, fête de l'archange Gabriel, aux premières vêpres de la St Joseph.

Le lendemain, tous les paroissiens se rendirent à la grand-messe annoncée en l'honneur de St Joseph pour obtenir une heureuse traversée de la pierre. Après l'avoir entendue dévotement en habit de travail et avoir récité le chapelet comme à l'ordinaire, ils partirent par un temps magnifique avec 80 à 100 voitures vers le sud du fleuve pour commencer le transport, les cultivateurs conduisant leurs chevaux, et les journaliers portant pelles, haches et pioches pour préparer les routes, enlever la neige et découvrir la pierre. C'était un ravissant spectacle ; c'était vraiment le triomphe de la prière et du zèle pour la Maison de Dieu ! Ici il faut remarquer que les cultivateurs rivalisèrent de bonne volonté avec les journaliers. Voyant que les journaliers, avec l'aide de Dieu et par tant d'efforts, leur avaient préparé une si belle traverse, les cultivateurs ne voulurent pas céder en générosité.

Quoique cotisés plus fortement que les journaliers, à cause de leurs propriétés foncières, ils demandèrent aussi à charroyer gratuitement, et c'est ce qu'ils firent. On ne donna rétribution qu'à un certain nombre de personnes étrangères qui eurent la bienveillance de venir donner le coup de main nécessaire dans une circonstance si critique. Tout se fit par corvée, dans l'union, l'accord, la gaieté même la plus parfaite.

Les cultivateurs et les journaliers travaillèrent tous à qui mieux mieux, chargeant, déchargeant ensemble les voitures, s'entraïdant comme de vrais frères dans les circonstances difficiles, ne songeant qu'à édifier la maison du Père commun. Plusieurs anciens paroissiens résidant actuellement dans les paroisses étrangères vinrent aussi se joindre à leurs vieux parents et amis pour porter secours.

La traverse était constamment couverte de voitures. On charroya pendant huit jours consécutifs jusqu'à l'octave de la St Joseph sans aucun accident. Pendant ce temps on transporta cent cinquante toises de pierres communes, plus toutes les larges et grosses pierres des fondations, dont un grand nombre pèsent au-delà de 3000 livres, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire pour les travaux de l'année, et toujours sur le chemin préparé, à côté duquel un cheval libre ne pouvait passer.

Quand les dernières toises nécessaires furent traversées, la traverse commença à se détériorer, dévorée qu'elle était intérieurement par la rapidité des courants.

Malgré les grands froids subséquents qu'il fit, le pont de glace ne monta guère plus haut que l'église du Cap, et cette traverse célèbre, dite "des Chapelets", qui avait été donnée évidemment par la Providence pour le transport de la pierre d'un temple, devenue ensuite dangereuse, ne servit plus à autre chose.

Il faut voir présentement, là où il n'y avait rien ces jours derniers, le monceau énorme de pierres apportées sur la place de la vieille église. Il est là comme un témoin parlant. Nous admirons dans ce trait frappant, passé sous nos yeux, l'effet puissant de la prière chrétienne, de la dévotion au chapelet et au grand St Joseph, ainsi qu'à la protection de Dieu dans la construction des églises. Des faits de ce genre sont bien propres à réchauffer la foi languissante et à montrer que le bras du Seigneur n'est pas raccourci.

Nous voyons aussi en ce trait un très bel exemple donné par les paroissiens de Ste Madeleine à la population religieuse de ce pays, du zèle de la maison de Dieu, de l'union, de la concorde que l'on doit mettre à sa construction, choses fort

agréables au Seigneur et honorables parmi les hommes.

Il n'y a pas de doute que si les braves paroissiens du Cap continuent à marcher de la sorte, la Providence continuera également à les bénir, et que leurs travaux seront couronnés d'un plein succès.

Ces bonnes gens convaincus d'une assistance visible du ciel persévèrent actuellement dans la récitation publique de leur chapelet pour remercier Dieu de la faveur obtenue, et ils font dire humblement en actions de grâces autant de messes que possible pour obtenir l'effet de leurs demandes.

Ils ne peuvent rien faire de mieux".

LUC DÉSILETS, CURÉ.

Le second document à la prochaine livraison.

RETRAITE FERMÉE

Dans une lettre circulaire en date du 16 février, Sa Grandeur Mgr Cloutier écrivait l'année dernière :

"Vous connaissez l'oeuvre des retraites fermées, qui tendent à s'implanter chez nous, comme elles le sont en divers pays de l'Europe. C'est une oeuvre excellente, qui ne saurait convenir aux foules, il est vrai, mais qui est le partage d'une élite pouvant se trouver un peu partout. Le retraitant s'enferme pour trois jours dans une vraie solitude, et là, en face de Dieu et de lui-même, sous la direction d'un maître éclairé, il oriente ses moeurs et sa vie vers son devoir et vers le ciel. Il s'applique particulièrement à devenir un membre utile dans la société, un apôtre du bien, un homme d'oeuvres.

C'est une grande satisfaction pour moi d'avoir trouvé le moyen d'établir ces retraites au milieu de nous, en faveur des personnes de l'un et de l'autre sexe. Pour les hommes et les jeunes gens, elles auront lieu au Cap de la Madeleine, en tout temps de l'année, excepté dans les mois de juin et juillet, qui forment la saison des pèlerinages. On trouverait difficilement un endroit plus favorable à ces exercices : le monastère contient un bon nombre de chambres disponibles, le site est enchanteur, le vieux et le nouveau sanctuaires offrent tous les

attraits de la piété la plus touchante. De leur côté, les révérends Pères Oblats, qui ont déjà fait une assez longue expérience de ces retraites dans la ville d'Ottawa, se mettent tout entiers à la disposition des retraitants”.

L'idée a fait son chemin. Un mois plus tard, une dizaine de jeunes gens du Cap et de la ville des Trois-Rivières se donnaient rendez-vous au Monastère au cours de la Semaine Sainte et se livraient aux exercices spirituels avec piété et entrain, sous la direction du Rev. Père R. Villeneuve, O.M.I., venu tout exprès de notre Scolasticat d'Ottawa.

Le 9 mars dernier, pour nous encourager à donner suite à ce premier essai, Sa Grandeur renouvelait son appel au clergé de son diocèse :

“L'année dernière à pareille époque, je vous disais un mot des retraites fermées et je vous en annonçais avec bonheur l'organisation et l'inauguration dans le diocèse. Je crois devoir revenir sur ce sujet, afin d'en mieux faire saisir l'importance.

Les motifs généraux des retraites s'appliquent aux retraites fermées comme aux autres. Je ne veux pas m'y arrêter, car ce serait redire le pourquoi de vos missions paroissiales, de vos triduum de confréries et de vos retraites ecclésiastiques que vous connaissez parfaitement. Je noterai ici, tout au plus, qu'il y a dans la vie des circonstances particulièrement graves, où des jours de prière et de réflexion semblent s'imposer, tels sont le choix d'un état de vie, l'entrée en mariage, le début dans une carrière nouvelle, une épreuve soudaine et imprévue, et surtout l'annonce d'une fin prochaine. Mais il est une raison qui, en regard des retraites fermées, acquiert une importance spéciale : je veux dire l'à-propos de former dans chacune de nos populations une élite, des militants, un état-major.....

Ceux dont nous espérons former une élite, envoyons-les suivre les exercices d'une retraite fermée. Là ils se perfectionneront et acquerront par la réflexion des convictions profondes qu'ils s'efforceront ensuite de faire partager aux autres. Pendant la retraite, ils feront comme un général pu-

dent qui, avant d'entrer en campagne, suppute ses forces et dresse ses plans. Ils ne seront nulle part dans de meilleures conditions pour se décider à entreprendre un apostolat sérieux et pour étudier les moyens de faire un bien réel que dans la solitude de la retraite, lorsqu'ils réfléchiront et prieront aux pieds du Crucifix ou de Jésus-Hostie.

"Tout est sauvé", affirmait le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, si les chrétiens veulent consacrer chaque année trois jours seulement à réfléchir aux vérités éternelles".

Le comte Tellier de Poncheville disait de même : " Vous cherchez pour sauver notre société des chrétiens et des apôtres. C'est la retraite qui les formera".

Oui, on ne le répétera jamais assez, l'essentiel pour former des chrétiens, c'est "d'amener à réfléchir". La multiplicité des prières vocales, le mouvement des oeuvres extérieures peuvent être utiles, mais ne sauraient suffire à créer un véritable esprit surnaturel". Il faut que les hommes réfléchissent et apprennent à penser en chrétiens. . . .

Que le Curé, disait un jour M. de Margerie, envoie d'abord, un homme à la retraite et il pourra se dire : enfin j'ai un homme ! L'an prochain il dira : j'en ai deux ! car celui qu'il a gagné en aura gagné un à son tour. Dans deux ans, il en aura peut-être quatre. C'est ainsi que peut commencer la régénération d'une paroisse".

Pour nous conformer au désir de Sa Grandeur comme aussi aux saintes Règles de notre institut religieux, nous sommes à organiser, pour la fin de mai prochain, une retraite fermée pour les jeunes de 18 à 30 ans, mariés ou non mariés. Ceux du diocèse sont les tout premiers invités ; cependant nos portes seront ouvertes à tous nos amis. De même également, bien que nous comptions, de façon spéciale sur les jeunes de l'A. C. J. C. pour le succès de l'oeuvre entreprise, notre appel ne s'adresse pas moins à tout groupement, cercle ou ligue de jeunesse des villes ou des paroisses. Nous nous permettrons même d'envoyer des invitations personnelles.

La retraite s'ouvrira le 22 au soir, un samedi, pour se terminer le mercredi matin.

Nous avons choisi cette date, parce que, le dimanche et le "jour de la fête de la Reine", plusieurs jeunes gens seront libres. Ceux qui ne pourraient s'absenter pour trois jours, pourront nous quitter le lundi soir. Enfin, comme le nombre de nos chambres disponibles est limité, nous prions tous ceux qui se proposent de venir prendre part à nos saints exercices de bien vouloir nous en donner avis quelques jours à l'avance.

Encore une fois, à tous, la plus cordiale bienvenue aux pieds de Notre-Dame du Cap et chez ses missionnaires hospitaliers !

ENTRE LES TROIS-RIVIERES ET LE CAP.

Ce n'est plus une rumeur, mais une nouvelle *presque* certaine que la "route nationale" va se construire au cours de l'été, entre Les Trois-Rivières et le Cap. Quelle amélioration ! Et si ce travail se trouvait exécuté à l'époque de nos grandes démonstrations du deuxième centenaire, quel splendide cadeau de fête de la part du Gouvernement Provincial et de la Municipalité du Cap de la Madeleine !

Nos rêves vont plus loin. Il paraîtrait que la compagnie de tramways des Trois-Rivières dresse ses plans et devis pour pousser sa circulation, le plus tôt possible, jusqu'au Sanctuaire. Ce serait le comble du progrès ! Du coup, nous pourrions doubler le nombre annuel de nos pèlerins isolés ! Ce serait le cas de dire que l'Oeuvre marcherait à l'électricité !

En attendant, deux autobus très confortables continueront de se croiser presque à chaque heure du jour, entre Les Trois-Rivières et le Cap, et de transporter de leur mieux, malgré les cahots, le sable mouvant et les flaques d'eau boueuse, nos pauvres pèlerins, grands et petits, pour la modique somme de 15 sous, le passage simple.

Ceux qui sont plus riches pourront toujours trouver une voiture convenable au tarif de \$1.00 à \$1.50, aller et retour.

Allons ! Tirons le meilleur parti possible de ce que nous avons, et attendons !

"Voilà le bon vent ! Voilà le joli vent !"

ARTHUR JOYAL, O. M. I.



Voix de la Ville de Marie



ARCHEVÊCHÉ

DE

MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 31 MARS, 1915.

*Au révérend Père Perdereau, O. M. I.,
Cap de la Madeleine.*

Mon révérend Père,

Les fêtes religieuses vont se succéder dans notre pays, au cours de l'été prochain. Celles que vous vous proposez de célébrer, pour commémorer le deuxième centenaire de l'érection du sanctuaire de Notre-Dame du Cap de la Madeleine, ne seront ni les moins belles ni les moins touchantes. De grandes foules y accourront de partout, je n'en doute pas, pour acclamer la Très Sainte Vierge et lui offrir les hommages de leur piété filiale et de leur reconnaissance.

Je me ferai un devoir d'y assister; bien des prêtres et des fidèles de mon diocèse y seront avec moi.

L'occasion sera favorable pour rendre à Marie le culte NATIONAL que nous lui devons.

Avec tous mes vœux de succès, agréez, mon révérend Père, l'assurance de mes affectueux sentiments en N. S.

✠ Paul, arch. de Montréal.

Mois de Marie

“Ce mois sera le premier des mois de l'année”.

(Exode XII-I).

(SERMON D'OUVERTURE).



“Quel est donc ce mois qui brille du plus vif éclat dans la couronne de l'année ? Vos cœurs me répondent : “C'est le mois de Marie”. Et, le mois de Marie, qu'est-il pour la piété chrétienne ? C'est une fête, une prière et une prédication.

* * *

C'est une fête, une fête universelle et de longue durée.

S'il nous était donné, comme à l'oiseau, de planer dans l'espace et de contempler du haut des airs ce qui

se passe à cette heure sur la terre, que verrions-nous ? Dans tous les temples, depuis la riche basilique jusqu'au plus pauvre de tous les sanctuaires, nous verrions un autel orné de fleurs, resplendissant de lumières, et, au sommet de cet autel, au milieu de ces lumières et de ces fleurs, l'image ravissante de la douce Vierge Marie. Et la foule accourt joyeuse, empressée, elle chante, elle prie, elle est en fête.

Aujourd'hui le prêtre est revêtu de ses plus riches ornements, l'encens brûle au sanctuaire, l'orgue s'égaie et les fidèles se pressent dans l'enceinte sacrée. Vienne demain, et l'autel est déjà dépouillé, l'orgue se tait et le temple est désert. Voilà nos solennités... un jour de prières et de chants !

Mais s'agit-il de la fête qui nous ramène aux pieds de la Mère de Dieu, chaque soir, pendant un mois, la cloche, de sa voix la plus douce, donnera le signal du pieux rendez-vous, et, pendant tout le mois, ce seront des guirlandes gracieusement entrelacées, des bouquets fraîchement épanouis, des couronnes de lumières, des hymnes et des vœux.

Quoi d'étonnant ? nous fêtons une mère.

* * *

C'est une prière, une prière puissante. Qui pourrait comprendre la puissance de cette prière qui, pendant un mois et aux mêmes heures, s'élève comme un concert harmonieux de tous les sanctuaires où Marie à son autel ? Je conçois que notre voix solitaire, isolée, se perde dans l'espace et que le cri de notre misère n'arrive pas toujours à la porte du ciel... Le cœur est si froid et l'âme si distraite par les bruits d'ici-bas !

Mais, durant ce mois béni où l'amour s'épanche en supplications ardentes, combien serons-nous à prier ? Nous serons des millions d'âmes ; et des millions d'âmes qui, dispersées à tous les horizons, redisent la même prière et poussent le même cri ! Des millions d'âmes qui implorent à la fois le secours d'une mère ! Des millions d'âmes qui jettent à tous les échos de la terre les suaves invocations de l'espérance et de l'amour ! Quelle force ! Et se peut-il que la Vierge si bonne, si douce et si démente, n'écoute pas ces voix qui montent ensemble de l'exil ?...

Aussi comment appeler ce mois si cher à la piété chrétienne ? Nommons-le le Jubilé de la Vierge Marie. Oui, son Jubilé ! c'est-à-dire le temps où sur cette "Échelle de Jacob" descendent plus nombreux les anges, qui dans leurs coupes d'or, recueillent nos prières.

* * *

C'est une prédication. Et quel est l'apôtre choisi de Dieu pour nous entraîner à sa suite ? Cet apôtre, c'est Marie. L'entendez-vous nous dire dès ce soir : "Regardez-moi et faites selon le modèle qui est placé sous vos yeux... Je vous ai donné l'exemple afin que vous marchiez sur mes traces... Soyez mes imitateurs comme je l'ai été de Jésus-Christ".

...Êtes-vous pauvres et trouvez-vous que la Providence ne vous a point fait une part assez large dans la distribution de ses biens ! Marie, la fille des rois, est condamnée à manger le pain du travail dans le plus modeste de tous les ateliers.

Portez-vous au front une couronne d'épines ! Marie a tellement souffert, qu'elle a mérité d'être appelée par les siècles la Mère des douleurs.

Êtes-vous aux prises avec la tentation ! Marie vous précède dans la solitude, loin du monde et de ses périls.

Sentez-vous que l'orgueil vous soulève au coeur des orages ! Marie vous dit du sein de ses grandeurs : "Dieu a regardé la bassesse de sa servante et il m'a choisie dans mon obscurité pour manifester avec plus d'éclat les merveilles de sa puissance".

Ce qu'elle nous demande, durant ce mois que l'Eglise consacre à la chanter et à la bénir, c'est que nous gravions dans chacune de nos oeuvres une empreinte de sa vie.

* * *

Le Mois de Marie est une fête. Réjouissons-nous !

Le Mois de Marie est une prière. Soyons fervents !

Le Mois de Marie est une prédication. Instruisons-nous.

(CHANOINE CONSTANT).

"Porter toujours le chapelet et le scapulaire, c'est une chose bonne et sainte, mais insuffisante et inutile, si, avec cela, vous vivez dans l'habitude du péché mortel, si vous nourrissez dans votre coeur la rancune, la haine ou quelque affection criminelle; en un mot, si vous voulez servir Marie avec l'intention d'outrager son Divin Fils".

(St Léonard de Port-Maurice).

EPIS DORES

—*Ci-inclus le prix de mon réabonnement. Mes petits enfants grandissent, et les Annaleurs procurent de saintes lectures*".—Un abonné de Lecoq.

—*Ci-inclus 10 sous pour un numéro des Annales de février. J'ai donné le mien à un jeune ménage où j'ai eu le bonheur de recueillir un abonnement. J'étais d'autant plus heureuse d'y introduire la revue de la Vierge du Cap que cette famille s'était un peu éloignée des sacrements. Je voudrais tout faire pour Marie, notre bonne Mère*".—Une zélatrice de . . .

—*Je désire exprimer ma reconnaissance à la Sainte Vierge pour m'avoir aidé à collecter 27 abonnements, dont cinq nouveaux*".—Un zéléteur.

—*Je vous envoie 500 vieux timbres. Veuillez prier le bon Dieu, en retour, pour mon petit garçon bien faible, de Rosaireville*".—A Comeau.

—*Ci-inclus une messe pour le repos de l'âme de Mlle Sophronie Bérubé, zélatrice, qui avait acquitté elle-même mon abonnement de 1914-1915*".—Dame X.

—*Je suis en retard pour renouveler mon abonnement, je le sais. Mais, de grâce, ne me privez pas de mes chères annales, veuillez attendre*".

—*Ma mère arrive de promenade avec un numéro de vos annales. Je l'ai lu et trouvé cela si beau que je me suis dit : "Il faut que je m'y abonne !"*—Une enfant de Marie.

—*Je vous envoie \$1.00 prix de mon abonnement 1915-1916 et de celui que j'ai mis en oubli il y a quelques années*".—Une dame de Somersworth.

—*Je suis heureux de vous dire, pour la gloire de N. D. du Cap, que je viens de faire le tour de la paroisse pour collecter les abonnements anciens et en solliciter des nouveaux. J'ai très bien réussi; De 74 abonnements que j'avais sur ma liste en 1914, j'en ai aujourd'hui 116*".—H. L., zéléteur.

Notre Mère au Cénacle

“Réunis dans le Cénacle avec la Mère de Jésus, les Apôtres persévéraient dans la prière”.

(Actes des Apôtres I-14).



Avant de remonter au Ciel, Jésus avait dit à ses Apôtres : “Bientôt je vais envoyer en vous Celui que mon Père a promis. Vous demeurerez dans Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la Force d'En-Haut”.

Obéissant à cette dernière volonté de leur Maître, les disciples descendent le Mont des Oliviers et se réunissent au Cénacle, avec la Mère de Jésus, pour attendre, dans le silence et la prière, la venue du Divin Paraclet.

Pourquoi la Vierge Marie se trouve-t-elle au milieu de cette auguste assemblée ? Est-ce pour achever de purifier son âme par la pénitence et le recueillement ? Est-ce pour parfaire l'oeuvre de sa formation spirituelle ? Non. A la première heure de sa vie et au jour de l'Incarnation du Messie, l'Esprit-Saint était descendu en Elle avec la surabondance de ses grâces, de ses vertus et de ses lumières. *Spiritus Sanctus superveniet in te.*

Voici le mystère. Qu'est-ce que le Cénacle ? C'est le berceau de l'Eglise. Elle y est tout entière avec ses dogmes, son enseignement, sa hiérarchie, son culte et son sacrifice. Elle attend la promulgation officielle de sa charte, pour se développer et s'affirmer devant l'univers qu'elle a pour mission de reconquérir à la vérité. “Quand vous aurez reçu l'Esprit-Saint”, avait dit Jésus à ses Apôtres, “vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans la Judée et la Samarie, et jus-

qu'aux extrémités de la terre”.

Or l'ordre de la grâce ne le cède en rien à l'ordre de la nature. De même donc qu'après de l'enfant qui entre dans la vie se trouve toujours une mère pour le protéger, le consoler et le nourrir, ainsi, au berceau de l'Eglise naissante, les Saints Livres nous montrent une protectrice, une consolatrice, une mère, et cette mère,—Jésus l'avait proclamé solennellement sur le Calvaire,—cette mère, c'est Marie.—*Ecce mater tua.*

Que l'Esprit de Dieu redescende donc des Cieux avec sa toute-puissance et son amour infini, et, de même qu'à Nazareth, d'une vierge il a fait une mère, en lui donnant une fécondité merveilleuse, ainsi, au Cénacle, par un nouveau prodige, il proclamera la Mère de Jésus, mère des fidèles, mère de l'Eglise, notre Mère.

Et l'humble Servante du Seigneur ratifiera en son coeur, de façon définitive, le “Fiat” qu'elle a prononcé à Nazareth et renouvelé au Golgotha.

A. J., O. M. I.



Corbeille des Pauvres

—“*Nos pauvres et plus encore nos Religieuses ont appris avec grand plaisir votre délicatesse à leur égard, en leur adressant un abonnement gratis. Je vous remercie de cette amabilité, et soyez persuadé qu'en faisant du bien à nos pauvres, vous n'obligez pas des ingrats. Ci-inclus un dollar, aumône reçue, dont je dispose en faveur de vos chères Annales. C'est le “denier de la veuve”. Puisse-t-il se centupler !*”—Soeur M. . . ,
économe d'un hospice de Montréal.

—“*Nous sommes dans une si grande détresse et les croix sont si lourdes que nous ne pouvons pas, cette année du moins, renouveler notre abonnement*”—A. M. . . .

—“*Je suis bien peinée de voir que je n'ai pas les moyens de continuer mon abonnement à mes belles Annales. Je ne puis plus rien gagner, car je suis âgée de 79 ans, veuve depuis dix ans et presque toujours indisposée*”—Dame L. T.

“Un verre d'eau donné à mon Père en mon nom ne restera pas sans récompense”,



Note Sympathique

"Les antiquités ne sont pas des vieilleries, ce sont des choses qui durent sans vieillir, et qui vont même en rajeunissant".

(LOUIS VEUILLLOT).

(EXTRAIT DU "DROIT", 11 MARS, 1915).



1715-1915

"Les Annales du T. S. Rosaire, publiées au Cap de la Madeleine, nous parlent, dans la livraison de mars, de l'ouverture de l'année jubilaire qui eut lieu le premier janvier dernier.

Cet événement qui, de prime abord, semble n'avoir qu'une importance secondaire, revêt pourtant un caractère tel, que nous nous faisons un devoir de le porter à la connaissance de nos lecteurs.

Cette année jubilaire, dont on parle avec tant de modestie, marque, en effet, pour nous, Canadiens français, l'anniversaire d'un fait, simple en apparence, mais en réalité de nature à faire jaillir sur notre histoire nationale des reflets glorieux.

Vers l'an 1715, nos ancêtres, selon l'ordre que leur en avait donné Mgr de St Vallier, jetèrent les fondations d'une église qu'ils devaient parachever trois ou quatre années plus tard, et qui existe encore aujourd'hui au Cap de la Madeleine. Voilà le fait dans toute sa simplicité. C'est donc l'anniversaire d'une simple construction d'église que les intéressés à l'Oeuvre Mariale du Cap voudraient voir célébrer avec autant de pompe que les innoubliables fêtes du couronnement de la Vierge. Et ils ont mille fois raison ! Car si le Couronnement d'une statue est une chose rare dans l'histoire de l'Eglise, et unique dans

celle de notre pays, la conservation, pendant deux cents ans, du Sanctuaire du Cap, est un fait qui n'est ni plus ni moins que prodigieux et providentiel ! Expliquons-nous.

* * *

C'est en 1715, avons-nous dit, que furent jetées, au Cap de la Madeleine, les fondations du Sanctuaire actuel. C'est en cette année que nos pieux ancêtres enfouirent dans le sol canadien ce petit grain de sénévé, qui devait, dans le cours des siècles, se développer d'une manière si merveilleuse. Québec dans la personne de Mgr de St-Vallier, Trois-Rivières dans celle de son Gouverneur, M. de Gallifet, Montréal, par le ministère de modestes donateurs dont les noms, comme tant d'autres aujourd'hui encore, sont connus de Dieu seul, favorisèrent, de leurs aumônes, l'éclosion de cette humble semence. Comme il fait bon, en cette année jubilaire, de pouvoir se dire que notre Sanctuaire National doit sa naissance, non seulement à quelques personnes intéressées, mais au *pays tout entier*, représenté alors par les trois principales villes que nous venons de nommer !

Ce n'est pourtant pas la seule marque providentielle qu'ait reçue le Sanctuaire du Cap.

La Confrérie du T. S. Rosaire, érigée par le premier curé, M. Vachon (1697), après être demeurée dans l'oubli pendant de nombreuses années, ressuscite enfin par les soins pieux de M. le V. G. Désilets, en 1867, pour, désormais, ne plus disparaître et donner aux âmes une impulsion toujours plus vigoureuse vers la dévotion à la T. S. Vierge.

En 1878, la destruction de notre vieux Sanctuaire était décidée ; on devait le remplacer par une église plus grande et de style plus moderne. Mais la Sainte Vierge veillait sur son bien, et, pour le conserver, Elle n'hésita point à le payer d'un merveilleux pont de glace,—pont-des-chapelets,—sur le St Laurent. Prodige qui marquera l'origine des pèlerinages.

Depuis ce temps, nous pouvons dire que la foi et l'amour des Canadiens français pour la Vierge furent les principaux agents de l'épanouissement du "petit grain de sénévé". Confié, en 1902, aux soins d'une communauté religieuse, les RR.

PP. Oblats, qui ont la mission spéciale de répandre la dévotion Mariale, ce grain de sénévé devint bientôt un grand arbre, dont les rameaux, dépassant les limites du diocèse qu'ils couvrirent longtemps de leur ombre bienfaisante, s'étendent maintenant jusque sur les groupes Canadiens français de la République voisine ! En 1909, le pèlerinage cesse d'être simplement diocésain, le Concile Plénier de Québec émettant, par la voix de ses Pères, un vœu que nous interprétons comme une consécration officielle d'un Pèlerinage National.

Enfin, ce Sanctuaire, le plus ancien après celui de Notre-Dame de Bonsecours (1652) et Notre-Dame des Victoires (1668), entrera le 12 octobre 1909, dans une nouvelle sphère de gloire ; il recevra, comme le disait récemment un écrivain français, le Père Jonquet, O. M. I., "une sorte de frappe divine, l'estampille de Rome" ; il deviendra l'émule des Pèlerinages les plus populaires et les plus célèbres tels que Notre-Dame de Chartres, de Fourvières, de la Garde, de la Salette, de Pontmain, de Montligeon et de Lourdes ; la Vierge du Cap sera solennellement couronnée !

Voilà, bien brièvement, les marques providentielles qui ont accompagné la naissance, le développement, la conservation du Sanctuaire de *Notre-Dame du Cap*.

Que de prières, dans ce modeste Sanctuaire, sont montées vers le ciel ! Que de supplices adressées à la Mère Toute-Puissante ! Que de larmes versées, de secrets confiés, de guérisons morales, spirituelles et corporelles obtenues !

On se plaît, en certains milieux, à dire qu'il n'y a jamais eu de miracles éclatants... Bien que nous croyions cette affirmation fautive, nous nous contentons de dire, tant mieux ! Car alors cette absence de "miracles éclatants", serait une preuve de plus que les milliers de pèlerins, qui chaque année accourent au Sanctuaire béni, n'y sont pas attirés par une curiosité mondaine, mais poussés par la vigueur de leur foi et l'intensité de leur amour envers Notre-Dame du Cap.

Canadiens français d'Ontario, il nous est particulièrement agréable de rappeler, en terminant, les inoubliables pèlerinages de 1913 et de 1914. Il nous semble encore vous voir, entou-

rant la Madone et faisant monter vers Elle, dans une vibrante consécration solennelle, le cri de vos âmes blessées : “Les injustes oppresseurs de notre race”, y disions-nous par la voix du Président de notre chère Association, “veulent détruire nos familles, notre foi, en s’attaquant à nos *Écoles bilingues* ! Ces *Écoles bilingues*, ô vierge du Cap, nous vous les consacrons aujourd’hui pour toujours, afin de les mettre hors de danger !”

Oh ! les humbles, mais énergiques, mais confiantes supplications ! C’est bien dans ce vieux Sanctuaire National,—que la Vierge du ciel a voulu conserver avec un soin si jaloux,—que nous devons les faire entendre ! Et en cette “année jubilaire”, où nos âmes, atteintes dans ce qu’elles ont de plus cher, reçoivent de si rudes coups, où non-seulement des ennemis déclarés, mais encore des coreligionnaires nous font une guerre fratricide, où enfin va se livrer un combat décisif, nous sentons, n’est-il pas vrai, compatriotes, le besoin de retourner vers ce berceau, qui fut l’oeuvre de la race, le privilégié des protections divines, l’objet de l’amour et de la foi de tous les Canadiens-français !

* * *

Est-il besoin de conseiller à nos lecteurs de s’abonner aux *Annales du T. S. Rosaire* ? En les lisant, on se mettra au courant d’une oeuvre de première importance ; on connaîtra les innombrables bienfaits que dispense si libéralement la Reine du Ciel ; on contribuera, avec nos ancêtres et tous les bons patriotes, au développement du Pèlerinage National.

Nous demandons pardon aux bons Pères Oblats de parler à leur insu d’une oeuvre qui leur est chère à plus d’un titre. Nous avons voulu leur faire une agréable surprise, qu’ils voudront bien accepter comme une modeste récompense du zèle qu’ils déploient, non-seulement par tout le pays, mais encore dans les cinq parties du monde. Nous prenons d’ailleurs la liberté de leur dire que “*Les Annales*”, comme l’oeuvre du Pèlerinage, sont non seulement leur propriété, mais encore *le bien de tous les Canadiens français.*

ALBERT ÉVELIN.

Mort très édifiante

d'une

Enfant de Marie

*"Il y aurait un beau livre à faire
sur cette existence si courte mais
si bien remplie".*

(Mère Ste Emérentienne).

Révérénd Père,

Je suis heureuse de vous fournir de plus amples détails sur la mort de ma "petite sainte". Vous y puiserez, à votre gré, ce qui vous semblera le plus édifiant pour les malades appelés, comme elle à la fleur de l'âge, à jouir de l'éternelle félicité.

Mademoiselle Marguerite Manseau était douée de qualités et de vertus si précoces que l'on se surprenait parfois à dire "*qu'elle ne vivrait pas longtemps*". Le vieux dicton devait une fois encore se réaliser.

Au mois d'août dernier, elle se sentit sérieusement atteinte de l'impitoyable maladie qui devait la ravir à l'affection de ses parents et de ses amis. Immédiatement elle s'abandonna entièrement à la volonté de Dieu, lui faisant le sacrifice de sa vie et acceptant à l'avance toutes les souffrances qui la conduiraient au tombeau.

Bientôt aussi, alors que d'autres peut-être auraient chassé de leur esprit, comme une pensée mauvaise, l'idée de la mort, elle demandait avec instance la faveur de recevoir les derniers secours de notre Mère la sainte Eglise. A sa soeur qui temporisait toujours : "Je ne te comprends pas", dit-elle, "tu as pourtant la foi !... Crois-tu que ça va me faire mourir plus tôt ?..." Pauvre soeur ! ce n'était pas la foi, certes, qui lui faisait défaut, car elle répétait souvent : "Oh ! que j'aime Marguerite ! que j'aime donc sa belle âme !" Mais elle ne pouvait se résigner à la voir si tôt partir....

Le moment tant désiré arriva en la solennité de l'Epiphanie. Assise dans sa grande chaise, calme, recueillie, elle suivit point par point les prières et les cérémonies de l'Extrême-Onction. Quand tout fut achevé, "as-tu pensé à t'unir d'intention au prêtre ?" lui demanda une de ses soeurs. "Oui", répondit-elle, "mais je n'ai pu dire autre chose que ceci : "Mon Dieu, je me sens tellement heureuse que je ne sais pas quoi vous dire !"

Tous les jours elle égrenait son rosaire, récitant chaque dizaine à

diverses intentions, mais se réservant toujours la première, "car", disait-elle, "j'en ai bien besoin !"

Une amie lui apporta une couronne de l'Immaculée Conception. "Bonne affaire !" la remercia-t-elle en souriant. "Le Père B... ne veut plus que je dise mon rosaire en entier; il ne trouvera pas celui-ci trop long, c'est certain". Cette couronne ne devait plus la quitter. Elle l'emporta dans la tombe.

Elle était d'une résignation admirable. Quand ses douleurs se faisaient trop intenses, elle baisait son crucifix et le pressait sur son coeur en disant : "Pourquoi ne pas pouvoir souffrir sans me plaindre ?" Une larme perlait alors à sa paupière et, de ses lèvres tremblantes, s'échappait sa formule favorite : "Fiat ! Merci !"

Le Père lui portait la sainte communion d'abord deux fois par semaine, puis trois et même quatre fois. Elle reçut la dernière visite de Jésus-Hostie le premier vendredi de février.

Quelque temps après, elle éprouva un affaissement si profond que l'on crut sa fin prochaine. Mais non, la Sainte Vierge attendait un samedi pour "venir la chercher". Elle l'avait demandée si souvent, cette faveur de mourir un premier samedi du mois, que sa prière devait être exaucée. Au coeur de la nuit, elle demanda l'heure. "Une heure et vingt minutes".—"Bien", dit-elle, "c'est le jour de la Sainte Vierge. Quel bonheur !"

Dès le matin, elle fait ses adieux aux membres de sa famille, les remerciant de leurs bontés et demandant pardon des peines qu'elle avait pu leur causer. Ses souffrances paraissent atroces. "Que c'est épouvantable de souffrir comme cela !" pense tout haut sa soeur en larmes. "Que dis-tu là, ma soeur !..." reprend-elle en la regardant d'un oeil de pitié. Il lui est doux, à elle, de souffrir *comme cela*.

Elle baisse rapidement. Soudain, sa vue se fixe sur un objet invisible : "Je la trouve jolie"... , dit-elle, "bien jolie !" Et, se tournant de notre côté : "Elle vous aime beaucoup". C'étaient les paroles de la petite Bernadette. "Est-ce la Vierge de Lourdes que tu trouves si jolie ?" lui demande sa soeur. Elle fait signe que oui.

L'agonie commence... Crise des plus aigues. "Mon Dieu !" s'écrie-t-elle, "soulagez-moi, s'il vous plait..., mais que votre volonté soit faite et non la mienne !" Ame fervente de la dévotion au Précieux-Sang, elle exhale ses derniers soupis en union avec Jésus au Jardin des Oliviers.

A ces sublimes paroles, prononcées avec des accents d'amour indescriptibles, sa soeur, garde-malade, qui n'a pu jusqu'ici accomplir son sacrifice, se tourne du côté du Crucifix : "Mon Dieu", dit-elle, "vous la voulez, prenez-la, je vous l'abandonne afin qu'elle soit heureuse tout de suite". Prière qui paraît procurer une grande joie à la petite mourante.

Elle récite tout au long : "Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon coeur, mon esprit et ma vie... etc", et le "Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, etc". "Répète-le", dit-elle à sa soeur qui le redit jusqu'à six fois, à sa grande satisfaction.

Son oeil s'immobilise encore : "Oh ! que c'est beau !" murmure-t-elle ; "ils sont tous là !"

Elle ne peut plus parler. On lui porte le crucifix aux lèvres. Chaque fois sa figure s'illumine de charité pour son Sauveur.

Le coeur cesse de battre. Nul doute que la Sainte Vierge, sa Mère et sa Patronne, est là pour recueillir son âme virginale et la conduire à son Divin Epoux, en paradis, où sa prière et ses chants, un instant interrompus, se poursuivent et se poursuivront éternellement.

Au milieu de sa chapelle ardente, entre un grand crucifix du Précieux-Sang et une belle statue de l'Immaculée Conception, notre chère disparue ressemblait à une martyre : son cordon rouge courant sur sa robe blanche, au bras, sa couronne de fleurs, une croix dans ses mains de cire, croisées sur sa poitrine. Suprême expression de son perpétuel abandon, ici-bas, à la volonté divine. La scène était on ne peut plus touchante. Toute sa vie avait été une prédication. Elle continuait son oeuvre jusque dans la tombe....

Qu'elle repose en paix !

* * *

Pardon, mon Père, d'avoir été si longue. Je ne suis pas très coupable. J'ai tant aimé cette Enfant de Marie que je voudrais pouvoir écrire toute sa vie. "Il y aurait un beau livre à faire", me disait dernièrement la Révérende Mère Ste Emérentienne, "sur cette existence si courte mais si bien remplie".

Le tout pour la plus grande gloire de Dieu et de sa Sainte Mère et pour l'édification des âmes.

Veillez me croire toujours votre respectueusement dévouée en Jésus-Christ et Marie Immaculée.

MARIE-LOUISE FRÉCHETTE,
Enfant de Marie et zélatrice.

Hull, 2 mars, 1915.



Mais il devient de plus en plus évident que le résultat final sera tout autre. La victoire définitive se range de jour en jour du côté des alliés. Le patriotisme des armées françaises, du généralissime comme du plus humble troupière, redevient catholique; "la France se relève !" Et l'histoire redira, que dis-je, déjà elle proclame la part prise par l'Immaculée Vierge de Lourdes dans le salut de son peuple de prédilection.

"La Mère de Dieu de Lourdes", écrivait un journaliste allemand au début de la guerre, "aura beaucoup à faire, elle, la Miraculeuse, pour guérir tous les os que nos soldats casse-



ront aux jeunes gens de par-delà les Vosges". Le défi a été relevé, le blasphème ne devait pas rester impuni. La "Miraculeuse" plane au-dessus de son peuple blessé pour le fortifier, le consoler et le guérir.

Un sculpteur français installait dernièrement dans les parterres de Lourdes une oeuvre d'art qui nous paraît actuellement d'un symbolisme saisissant. Le pauvre malade qui récite son rosaire, n'est-ce pas le peuple français qui souffre et qui prie.? La tendre mère qui lui glisse à l'oreille le mot du coeur réconfortant c'est l'Église de Rome. Debout, les

mains jointes, le regard tourné vers le Ciel, revêtu de son étole et de son blanc surplis, le prêtre vénérable représente le clergé de France si admirable d'héroïsme et de sainteté; et dans la personne du brancardier, pourquoi ne pas voir le simple soldat et l'infirmier, qui devenus "apôtres" seront demain des "héros".

Mais, au-dessous de tous, la "consolatrice par excellence de l'affligé", c'est l'Immaculée-Conception de Lourdes. Aussi lui apparaît-Elle, le sourire de la commisération aux lèvres et, les bras tendus, l'invite-t-elle à se lever pour se reposer sur son coeur Maternel. C'est bien là le rôle actuel de la Vierge de Lourdes en faveur de son peuple. En la guérissant miraculeusement de ses blessures morales, Elle lui dit : "Lève-toi et reviens te reposer sur mon coeur".

Le peuple obéit. *Voluntas Mariae, voluntas populi.*

"Quand la révolution triomphante égorgeait les prêtres sur les dalles du Sanctuaire et célébrait ses orgies dans les temples profanés, quel est, au milieu de cette tempête, l'arc-en-ciel qui parut tout à coup dans les nues comme un signe d'espérance et de salut ? C'est la dévotion du mois de Marie".

Puissions-nous voir durant le mois de mai se réaliser pleinement les prédictions de Sa Sainteté Pie X. "Il prévoyait", écrit le P. le Doré, "une guerre affreuse, plus meurtrière que toutes celles que l'histoire a enregistrées jusqu'à ce jour. Mais en me disant ses craintes pour l'avenir, il ajoutait qu'il espérait que la France triompherait, et même assez promptement, grâce à son obéissance et à sa dévotion à l'Eucharistie, et à cause de l'intervention de l'Immaculée Conception.

Pie X considérait les apparitions de l'Immaculée Conception à Lourdes et ses interventions constantes comme un fait unique dans les Annales de l'Eglise. La protection ininterrompue accordée par la Très Sainte Vierge à la France lui donnait une confiance immense dans la destinée de ce pays. Dans sa sublime conception des choses, dans sa vision de saint, Pie X considérait que, malgré son impiété officielle, la France était pardonnée et restait chère au divin Maître, à cause de l'intercession continuelle de la Très Sainte Vierge Marie.

Cette confiance, basée sur ce fait, était telle que Pie X aux heures les plus douloureuses, me disait : "Vous redeviendrez, vous, Français, la nation-apôtre, et c'est sur vous que je compte pour la gloire de l'Eglise dans l'avenir".

Au mois d'octobre 1913, Pie X me tint un langage que je ne puis me rappeler sans une profonde émotion. "L'an prochain, me dit-il, le Congrès Eucharistique se tiendra à Lourdes; là, le Fils et la Mère se trouveront ensemble et ils feront "des leurs" en votre faveur". Pour comprendre la portée de ces mots, il faut se souvenir de la sublimité du mysticisme de Pie X et de sa bonhomie de saint. Peut-on mieux dépeindre l'action concertée de la Très Sainte Vierge Marie et de son divin Fils que par ce terme : "Ils feront "des leurs" en votre faveur".

Avec le Pape, ajoutait le Père Le Doré, j'ai confiance en la destinée de la France, fidèle à l'Eucharistie et à la Très Sainte Vierge Marie, et j'espère qu'au jour de la victoire prochaine, mon pays n'oubliera pas Dieu, qui donne la victoire".

O. M. I.

ACTIONS DE GRACES

"Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu".

AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Actions de grâces reçues au mois de décembre 1914

Almaville : Guérison d'une oreille de ma mère après promesse de l'abonner aux Annales.—Dame P. D., malade.—Heureuse naissance de mon enfant. Off : une messe et deux cierges promis.—Dame H. L.—*Baie Ellis, Anticosti* : Faveurs obtenues. Off : \$5.00.—Dame E.

S.—*Batiscan Station* : \$5.00 promises pour succès dans mes entreprises.—Un abonné.—*Bearn* : Deux guérisons obtenues. Off : 15 cts pour cierges.—*Bécancour* : Faveurs : Off : edux messes basses, 25 cts pour la couronne, et 25 cts pour Chemin de Croix.—*Dame A. Montambeault*.—Faveurs obtenues. Off : \$1.00 promise.—*Dame U. A. Berthier* : Guérison d'un rhumatisme dont souffrait mon mari.—*Dame A. St M.—Breault Mills* : Guérison obtenue après une neuvaine.—*Dame P. D.—Brunswick, Maine* : Grâce toute particulière obtenue. Off : prom. \$1.00.—*Mme L. J. B.—Burdidge* : Grâce obtenue. Off. 25 cts.—*Dlle A. E.—Cap-de-la-Madeleine* : Mon bébé de neuf mois ayant avalé une épingle d'un pouce de longueur et de deux lignes de largeur, étouffait, le corps raide et la figure toute bleue. Je priai la Ste Vierge, promis une messe basse et 10 sous à St Antoine. Tout de suite, il s'est mis à respirer. Merci. *Dame Pierre Goulet*.—Faveur. Off : \$5.00.—*Dame N. Roy*.—Guérison signalée. Off : un abonnement.—*G. Massicotte*.—Conversion obtenue après une neuvaine. Off : quatre messes pour les âmes.—Guérison rapide d'enflure à un genou au cours d'une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire. Off : 25 cts pour la Couronne.—*Dame Nérée Genest.—Cap Santé* : Guérison d'un doigt. Off : 25 cts.—*Carmel* : Grâce. Off : 5 cts.—*Dame M. D.—Caryville* : Faveur obtenue et guérison d'un bébé.—*Dame E. L.—Champlain* : Guérison et plusieurs faveurs.—*Y. D.*—Guérison d'une main après promesse de 25 cts pour lampes et d'une neuvaine de rosaires.—*Cobalt* : Soulagement d'un mal de dents. Off : une basse messe pour les âmes.—*Dame D. Evans.—Coteau Station* : Guérison.—*Douville* : Deux faveurs spirituelles dont l'une implorée depuis 5 ans. Off : 25 cts.—*Dlle A. M.—Del Val* : Guérison d'un violent mal de dent.—*Dlle H. D.—Farmington, N. B.* : Guérison obtenue. Off : 10 cts.—*Dame E. B.—Grand'Mère* : Grande faveur après promesse d'une grand'messe et d'une offrande de \$7.00 pour le Chemin de Croix.—*Dame W. E. C.*—Guérison de ma petite fille Gracia.—Off : \$1.00 pour le Chemin de la Croix.—*Dame T. Huot.—Holyoke* : Guérison de mes jambes.—*D. G. G.—Hugo, Minn* : Guérison d'un genou, en trois jours après promesse de deux messes.—*Dame E. H. P.—La Baie* : Faveur spirituelle : Off : \$1.00.—*D. B.—La Baie, Shawinigan* : Guérison. Off : un abonnement et 25 cts pour la couronne. Prom : une messe chaque mois pendant neuf mois.—*R. L.*—Prompt rétablissement des fièvres après promesse de 50 cts à l'oeuvre du Cap.—*Lac Chat* : Faveur reçue. Off : 25 cts pour le Chemin de Croix.—*Dame J. B.—Laconia* : Retout au foyer de mon jeune fils, une semaine après l'avoir abonné aux Annales dans cette intention.—*Dame R. F.—La Pointe du Lac* : Faveur obtenue.—*Dame A.*—Faveur obtenue.—Grande faveur.—Une Enf. de Marie.—*La Salle, Manitoba* : Faveur obtenue à mon petit garçon. Off : une grand'messe.—*H. C., zélateur.—Lawrencille* : Plusieurs faveurs obtenues au cours de l'an-

née 1914.—Dlle A. M.—Guérison de M. F. X. Gervais.—*Les Trois-Rivières* : Ci-inclus \$5.00 pour faveur obtenue.—Dame N. L.—Guérison d'un enfant souffrant d'une hernie, après promesse de 50 cts.—Dame A. Lang.—*Lewiston* : Faveur. Off : un abonnement, une messe, une neuvaine de cinq lampes et 50 cts.—Dame C. S.—*Loretteville* : Faveur obtenue. Off : 10 cts pour lampes.—*L'Original* : Rhumatisme inflammatoire grandement soulagé, après promesse de deux messes.—Dame C. B.—*Maisonneuve* : Guérison d'une jeune mère menacée de perdre la raison.—*Manchester* : Guérison : Off : 25 cts.—Dame A. Dupont.—Faveurs obtenues. Off : deux messes perpétuelles.—E. V.—Guérison obtenue.—Dame L. B.—Protection spéciale à deux reprises; guérison de Antoinette Faucher qui a ressenti de suite un soulagement après promesse de publier.—Guérison après opération d'appendicite. Off : un abonnement et une grand'messe collectée.—Dame A. T.—Guérison de ma mère. Off : une grand'messe.—*Maniwaki* : Soulagement presque immédiat dans la maladie de mon enfant après promesse d'un abonnement. Autre grande faveur.—Dame H. P.—Courage dans les souffrances après promesse de deux cierges.—Dame L. D.—*Montréal* : Plusieurs faveurs; heureuse naissance et baptême de mon enfant.—Dame A. G.—Faveur obtenue. Off : 25 cts.—Faveur obtenue. Off : deux basses messes.—Dame T.—Guérison presque complète d'une maladie incurable. Off : deux messes.—Dame O. R.—Changement obtenu à un enfant malade.—Dame A. B.—*New Bedford* : Faveur : Off : \$2.50 pour messes et prières.—Dame A. J. B.—*Newport* : Un enfant guéri de la diphtérie.—Enf. de Marie.—*N. D. d'Auvergne* : Conversion de mon mari adonné à l'ivrognerie. Off : 2 messes.—Dame W. B.—*Plessisville* : Plusieurs faveurs, entr'autres, succès dans deux examens et grande amélioration dans la conduite d'un jeune homme.—Dame G. B.—*Précieux Sang* : Plusieurs grâces et guérison d'un animal. Off : 50 cts et mon réabonnement.—Dame E. D.—*Proulxville* : Grâce d'une bonne confession après promesse de publication.—Un jeune homme.—*Québec* : Faveur. Off : 2 messes et \$1.50 pour Chemin de Croix.—Faveur obtenue. Off : un réabonnement et une messe perpétuelle.—Dame A. La...—*St Adelphe* : Obtention d'un diplôme.—Grâce. Off : une messe et 3 cierges.—Dame A. M.—*St Augustin* : Un rhumatisme.—Dame C. G.—*St Barnabé* : Guérison après promesse d'une messe pour les âmes.—*St Casimir* : Grande faveur obtenue. Off : une grand'messe et un abonnement.—Dame A. B.—Guérison d'un mal de dents après application de roses bénites. Off : 25 cts.—Grâce obtenue. Off : \$5.00 pour Chemin de Croix.—E. P.—*St Célestin* : Plusieurs faveurs. Off : 6 basses messes et 25 cts de lampes.—B. T.—*St David de Lévis* : Quatre guérisons depuis le mois de mai.—Dame J. O. B.—*St Ferdinand* : Faveurs. Off : \$1.00 pour une messe et réabonnement.—*St François du Lac* : Grâce obtenue : Off : 50 cts.—Dame J. U. M.—

St Grégoire de Nicolet : Faveur temporelle. Off : 25 cts.—*Dame F. D.*—*St Joseph* : Faveur obtenue après promesse de réabonnement.—*Dame E. G.*—Faveur obtenue après promesse de réabonnement.—*Dame U. L.*—*St Justin* : Guérison de l'oeil gauche après neuvaine au Sacré-Coeur et à la Ste Vierge.—Guérison de ma brûlure après promesse d'un abonnement.—Faveur obtenue après promesse d'un abonnement d'un an.—*Dame O. B.*—*St Léon* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant, après promesse de réciter un rosaire par jour pendant un mois.—*St Louis de France* : Faveurs obtenues. Off : \$1.00 pour le Chemin de Croix.—*Dame O. L.*—Guérison de ma petite nièce après promesse d'abonnement.—*H. M.*—*St Michel de Bellechasse* : Grâce obtenu. Off : \$1.00 pour messes et \$1.00 pour embellissement.—*Dame C. L.*—*St Narcisse* : Grande faveur. Off : \$1.50 pour le Chemin de la Croix et 10 cts pour cierges.—*Dlle A. A.*—*St Patrice* : Plusieurs faveurs. Guérison d'une oreille à ma petite fille Gilberte. Off : 10 cts.—*M. F. G.*—*St Sauveur* : Faveur de pouvoir me donner à Dieu, comme religieuse cloîtrée; off : une grand'messe et quatre messes basses. Prom : \$25.00 pour le Sanctuaire si ma prière est exaucée avant un an.—*J. C.*—*St Simon* : Faveurs obtenues au cours de l'année 1914.—*D. S. C.*—*St Stanislas de Champlain* : Guérison de ma petite fille : off : \$1.00.—*Dame A. Trudel.*—*St Théophile du Lac* : Faveur obtenue. Off : \$2.00.—*Donat Beaumier.*—*St Wenceslas* : Grâce obtenue.—*Ste Anne de la Pérade* : Succès d'une opération grave suivie d'une maladie sérieuse, après promesse d'une offrande de 50 cts.—Guérison d'une bronchite et d'un mal d'oreilles.—*Ste Anne des Monts* : Deux mères de familles éprouvées.—*Mlle M. M.*—*Ste Croix* : Guérison d'un mal de tête. Off : une messe perpétuelle.—*Ste Marie, Beauce* : Soulagement d'un mal de tête et de coeur.—*Dame E. L.*—*Ste Marguerite, Lac Masson* : Guérison merveilleuse de surdité après promesse d'une grand'messe. Off : 25 cts pour le Chemin de Croix.—*D. J. C.* Lajeunesse.—*Ste Marie de Blandford* : Guérison. Off : 2 messes pour les âmes.—*Dame D. L.*—*Ste Sophie de Lévrard* : Guérison complète de ma mère d'un mal d'yeux après une neuvaine.—*Dlle E. C.*—*Ste Thècle* : Guérison. Off : 25 cts.—Faveur signalée après promesse d'un abonnement.—*Dame A. A. C.*—*Stucky Nord* : Succès dans mon enseignement; obtention d'une prime; autres faveurs.—Une institutrice.—*Ville Emard* : Faveur obtenue. Off : une grand'messe.—*L. H.*—*Warwick* : Faveur obtenue; off : 25 cts.—*Y. A.*—*Winnipeg* : Guérison de mon mari.—*Dame D. D.*—*Yamachiche* : Faveur obtenue. Off : 50 cts.—*Dame J. A. L.*

Soixante-sept actions de grâces n'ont pas été publiées dans ces pages parce qu'elles n'étaient pas revêtues des conditions requises.

Recommandations

O Marie, toute-puissance suppliante
intercédez pour nous.

AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Recommandations reçues au mois de mars

Amos. Harricana.—Une mère de famille malade. Prom : une grand'messe; une basse messe et un abonnement à vie.—*Dame A. T.*—*Aston* : Une mère de famille malade. Prom : recruter des abonnements et faire une aumône.—*Dame D. M.*—*Avonia* : Faveur toute spéciale. Une promesse à N. D. du Cap.—*Dame X.*—*Biddeford* : Mon fils dont le salut est en danger; ma fille menacée de perdre la vue complètement; ma jeune fille au couvent.—Une zélatrice.—*Béconcour* : Une mère de famille malade. Son mari affligé de surdité; ses vieux parents à soigner. Prom : \$20.00.—Une abonnée.—Ma mère, deux frères et deux soeurs et moi-même malades. Un diplôme à obtenir et ma vocation à choisir.—Enf. de Marie.—*Bureau Blondin* : Vente immédiate d'une propriété. Prom : \$36.00, deux pèlerinages au Sanctuaire, abonnement à perpétuité, et offrande en faveur des âmes du purgatoire de tous les avantages attachés à mon abonnement en 1915.—Une abonnée.—*Bureau Paradis* : Une jeune mère sérieusement menacée. Prom : un pèlerinage au cours de l'été.—*Dame C. L.*—*Burlington* : Mon beau-frère adonné à la boisson, dur pour sa famille et peu religieux. De l'ouvrage pour moi et mes parents. Prom : réabonnement et aumônes pour les pauvres.—*Dame L. D.*—*Cap-de-la-Madeleine* : Emploi demandé; un enfant qui a contracté de mauvaises habitudes.—Une paroissienne.—*Champigny* : Faveurs spirituelles. Prom : \$6.00 à l'occasion de vos Fêtes.—Abonnée.—*Champlain* : Une mère de famille malade depuis sept mois. Off : une grand'messe.—Une abonnée.—*Charette* : Vente immédiate et retrait d'une créance. Prom : \$10.00 et 3 grand'messes.—Une abonnée.—*Chûtes Shawinigan* : Persévérance de mon mari. Ma vue sérieusement menacée. Vocation de mon enfant au Séminaire et de jeunes filles au Couvent.—*Dame U. D.*—*Escanaba* : Une religieuse sérieusement malade.—Une mère de famille malade. Prom : \$5.00; off : \$1.00.—Un père éprouvé par la

maladie dans sa famille.—*Esterhazy* : Un père de famille adonné à la boisson et qui cause de grands chagrins à sa famille.—*Dame J. C.—Hochelaga* : Une jeune fille souffrant de paralysie qui l'empêche de suivre sa vocation.—*Dlle E. C.—Holyoke* : Une mère de famille souffrant du mal de jambes. Off : un abonnement.—*Dame J. Samson.—Lauzon* : Grande faveur. Prom : un pèlerinage et une riche offrande pour le Calvaire. Off : une messe.—*Dame L. B. H.—Lecoq, Sask.* : Une mère de famille malade. Prom : \$5.00.—*Dame X...*—*Maniwaki* : Mon père souffrant de dyspepsie. Prom : 50 sous; mon frère volontaire dans le 3ième contingent. Off : 5 sous pour cierges.—*Dame Jos. Dion.—Grande faveur.* Prom : \$3.00.—Une abonnée.—*Montmagny* : Un procès très important. Une mère de famille très affectée.— Par une zélatrice.—*Montréal* : Faveur à obtenir. Prom : trois ans d'abonnement. —Une abonnée.—Deux conversions; une épouse jalouse; une autre éprouvée. Off : trois réabonnements.—*Par Dlle R. C.—Un père de famille adonné à la boisson.—Meilleure conduite et position pour mon fils; santé et vocation de ma fille; position et grâce spéciale pour une autre de mes filles.* Prom : une basse messe pour chaque faveur et un abonnement à vie.—Une abonnée.—*Newport* : Guérison de mes yeux de tête et de ma toux.—*Dame Vve Boisvert.—Ottawa* : Une personne malade. Prom : deux abonnements.—Par une zélatrice.—Guérison. Off : un abonnement à vie.—*Dlle M. T.—Outremont* : un ivrogne; un vieillard éloigné depuis plusieurs années des sacrements; un procès très important; la guérison d'une personne bien chère; deux personnes menacées de perdre la vue; une abonnée atteinte d'un cancer.—Une zélatrice.—*Québec* : De la piété, de l'esprit d'obéissance et de famille, du respect pour moi-même à obtenir pour mon fils adoptif. Off : 25 sous pour luminaire.—*R. R.—Mon mari adonné à la boisson, mes 4 enfants malades, moi-même très fatiguée.—Dame A. H.—Une mère de famille et son bébé malades. Son mari tiède en matière religieuse.* Prom : un pèlerinage et une offrande.—Abonnée.—*St Augustin* : Un emploi. Off : un abonnement; deux messes. Prom : s'intéressera à nos oeuvres.—*Dlle M. L. L.—St Célestin* : Vente d'une propriété dans le but d'avoir les moyens de faire instruire nos enfants. Prom : \$15.00, un abonnement à vie et un pèlerinage avec un membre de ma famille.—Une abonnée.—*St Charles Neaudeville* : Une novice religieuse malade. Sa soeur, zélatrice.—*St Donat* : Mes fils adonnés à la boisson; un père de famille blasphémateur, qui parle contre les prêtres, toujours en colère; moi-même je suis malade.—Une abonnée.—*St Eustache* : Un crédit de \$55.00 en danger de se perdre. Prom : une grand'messe pour les âmes et une offrande pour vos oeuvres.—*Moise Lorrain, zélateur.—St Evariste Sta.* : Vente immédiate : Prom : \$100.00.—*N. B.—St Gabriel Lalement* : Une mère malade, au lit, depuis trois mois. Off : un abonnement.—*Dame I. Grimord.—St Henri de Mascouche* :

Grande peine, et grâce de suivre ma vocation.—Une enfant de Marie.—*St Joseph de Lévis* : Un procès sérieux. Prom : une grand'messe et une offrande.—Une bienfaitrice.—*St Maurice* : Grande grâce. Off : une neuvaine de 15 lampes : \$1.25.—*Dame N. H.*—*St Narcisse* : Une jeune mère de famille malade depuis deux ans. Prom : une aumône à N. D. du Rosaire.—*Dame L. G.*—*St Pascal, Kam.* : Une mère de famille malade depuis longtemps. — *Dame A. V.* — Une mère de famille malade depuis longtemps.—*Dame A. Vois...*—*St Prosper d eChamplain* : Vente importante d'ici à la fête de *St Joseph*. Prom : \$5.00.—Abonnée.—*St Roch* : Une vente de propriété. Prom : \$3.00 pour le Chemin de Croix.—Abonné.—*St Sauveur* : Une mère de famille malade. Off : une messe et réabonnement.—*Dame P. Pelchat.*—Guérison de mes yeux dont je souffre depuis 10 ans. Off : six abonnements nouveaux; prom : en recruter encore—*Mlle E. V.*, nouvelle zélatrice.—Une propriété à vendre. Prom : 5 alns d'abonnements aux Annales.—*Mlle P. B.*—Guérison à obtenir ; grâce particulière ; prom : \$1.00.—*Dame V. T.*, zélatrice.—*St Stanislas de Champlain* : Mes trois enfants malades et infirmes. Prom : abonnement pour la vie; un pèlerinage; une aumône.—*Dame D. St A.*—Le règlement d'une affaire très importante qui traîne en longueur.—Une zélatrice.—*St Thomas de Caxton* : Guérison d'une maladie nerveuse qui porte atteinte au coeur. Prom : 25 messes et 10 abonnements nouveaux.—*Delle C. D.*—*St Tite de Champlain* : Un emploi, dans une maison privée, et la santé. Prom : un pèlerinage avec un de mes fils. Off : 10 sous.—*Dame B. L.*—*St Tite* : Grande faveur. Prom : \$2.00.—Abonnée.—*St Wenceslas* : Santé et vente d'ici au mois d'août. Prom : une messe, \$10.00 et un abonnement pour les pauvres.—Une abonnée.—*Ste Agathe, Man* : Faveur demandée. Off : une messe.—*Mlle M. J.*—*Ste Angèle de Laval* : Guérison de l'âme et du corps. Off : une grand'messe.—Une abonnée.—Quatre de mes fils désobéissants et adonnés au blasphème.—Une mère.—*Ste Anne de Chicoutimi* : Une jeune fille malade. Off : 50 sous.—*Dame J. E. Gravel.*—*Ste Anne de la Pérade* : Un examen à subir; un emploi à obtenir.—Par une zélatrice.—*Ste Anne des Monts* : Persévérance d'un mari dans la tempérance; un emploi. Prom : si mon mari gagne \$2.00, je donnerai 50 cts par mois, prix d'une messe pour l'âme du purgatoire qui s'intéressera à moi.—Abonnée.—*Ste Cécile du Bic* : Somme très considérable perdue; conversion de mon mari adonné à la boisson; mon vieux père à la veille de mourir, sans souci de mettre ordre à ses affaires spirituelles et temporelles. Prom : Publication et offrande de \$50.00 au Sanctuaire.—Une mère affligée.—*Ste Croix de Lotbinière* : Soulagement pour ma vue. Une neuvaine.—*V. A. G.*—*Ste Lucie d'Albanet* : Grande grâce à obtenir. Off : une messe.—Abonnée.—*Sault St Louis* : Deux grandes faveurs. Prom : \$2.00 et un abonnement.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Le Calvaire

Merci à M. Hormisdas Hamelin, de St Barthélemy, de son gracieux chèque de \$300.00 pour la 10^{ième} station qui sera installée au sommet du Calvaire.

TABLEAU DE STE-MARIE MADELAINE

M. A. O. Désilets, de Bécancour. "La Caisse du Calvaire est ouverte à l'obole", nous écrit-il; "désirant contribuer à ce monument et confiant que Notre Dame du Rosaire m'en tiendra compte en m'obtenant de son Divin Fils les grâces et faveurs que je sollicite, je vous envoie mon humble offrande : \$10.00."

Une Québécoise.—"Ci-inclus \$10.00 à compte sur un montant promis pour l'obtention d'une faveur".

Une demoiselle de St Sauveur, Québec.—"Ci-inclus un bon postal de \$10.00 pour la Calvaire en reconnaissance à la Très-Sainte Vierge pour la grande faveur de la vocation religieuse".

TABLEAU DU BON LARRON :

Béarn : Dame B. 20 sous.—*Cap-de-la-Madeleine* : Dame T. Thérien, 25 sous.—*Caribou Islands* : Joseph R. Chouinard, \$1.00.—*Champigny* : Delle Diana Tessier, 50 sous.—*Deschambault* : Dlle Eva Hamelin, 10 sous.—*Dame F. Hamelin*, 10 sous.—*Fall-River* : Delle J. A. Lord, \$1.00.—*Franklin Falls* : Dame Zoël Dubé, \$1.00.—*Hull* : Dlle R. B., 50 sous.—*Isle-Verte* : Dame L. T., 10 sous.—*Maison-neuve* : Dame Vve David Fugère, \$1.00.—*Manchester* : Une abonnée, 25 sous.—*Dame Osias Poirier*, 10 sous.— Dlle Marie Houde, \$1.00.—*Mériden* : Dame E. de Lachevrotière, 50 sous.—*New-Bedford* : Dlle Parent, \$1.00.—*Perroville* : Dame Pierre Blais, 50 sous.—*Pierreville* : Une abonnée, \$5.00.—*Regina, Montana* : Dame Louis Gauthier, 40 sous.—*Rumford* : Dame P. Dubé, 25 sous.—*St Adelphe* : Dame A. L., 25 sous.—*St Donat* : Dame Joseph Gagnon, 10 sous.—*St Félicien* : M. Christophe Côté, \$1.00.—*St Gilbert* : Dame Adjutor Marcotte, 50 sous.—*St Joseph, Beauce* : Anonyme, \$1.00.—*St Pierre les Becquets* : Une abonnée, \$1.00.—*St Prosper, Dorchester* : Dame Alfred Brochu, 10 sous.—*Ste Angèle de Laval* : ?, \$1.00.—*Scott-Junction* : Dame J. Gagnon, \$1.00.—*Terrebonne* : Une abonnée, 50 sous.—*Très-Saint-Rédempteur* : Dame Ant. Sabourin, 50 sous.—*Warwick* : Une abonnée, 50 sous.—*Waterville* : Dame D. St Onge, 50 sous.—? : Dame F. X. Boivin, 50 sous; Dame M. Houle, 30 sous.—? : 25 sous.

Les recettes de mars sont donc très bonnes. Merci à tous nos souscripteurs.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).

Nos Frères en religion

R. P. W. Collins, O. M. I. décédé subitement à Ottawa.

Le Père Schwane, le Frère scolastique Juge, les Frères convers, Ferré, Piolot et Murts, tombés sur le champ de bataille.

Les R.R. P.P. J.-B. Rouvière et Guillaume Leroux, morts martyrs de leur charité, on ne sait où, quand ni comment, pour le salut des âmes des pauvres Esquimaux qu'ils étaient allés évangéliser.

Nos abonnés.

Aldenville : Dame Louis Grégoire.—Amqui : Dame Vve V. Gosselin.—Berthierville : Mr. Rémi Paquette.—Cap-de-la-Madeleine : Mlle Hélène Moreau.—Cap St Ignace : Onésime Bernier.—Champlain : Dame Philippe Bourbeau.—Granby : Mr Joseph Laurin.—La Baie : Dame M. Lemire.—Lac Mégantic : Dame J. D. René.—La Salle, Man : M. Moïse Cormier.—Rivière Mattawin : Dame Cyrille Gignac, mère de notre zélatrice.—Shédiac : M. Thomas L. Gautreau.—St Bonaventure : Dlle Délia Marchesseault.—St Cuthbert : M. Hercule Lafontaine.—St Frédéric : M. Ernest Cliche, fils de Vital, et Dame Joseph Vachon.—St Guillaume : Dame Pierre Guilbaut.—St Laurent, Ile d'Orléans : Thomas Labbé.—St Sauveur, Québec : M. Ferland, soldat.—Ste Anne des Plaines : Joseph Chaumont et Josephat Vezeau.—Ste Thècle : Mlle F. Cloutier.—Ste Thérèse : Dame Vve Joseph Gascons.—Station St Basile : Dame Alfred Hardy.—Suncook : Dame Joseph Laflotte.—Winterburn : Dame J. B. Paquette.

Prière d'adresser au bureau le nom des abonnés défunts. Une simple nouvelle par la voie des journaux ou autrement ne suffit pas.

La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire". (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.



Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé aux "ANNALES DU T. S. ROSAIRE."
Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

LE PARLER FRANÇAIS : Sommaire de février 1915.—Compte-rendu de la séance publique annuelle 1915; discours de M. le Président C. Dagneau; étude sur la langue française en Belgique, par le Père Desmet, C. SS. R., et sur la traduction des noms géographiques par M. Avila Bédard. Résumé des discours prononcés à Québec par Son Eminence le Cardinal Bégin, le Sénateur Belcourt, Armand Lavergne, Thomas Chapais et Adélarde Turgeon, en faveur des canadiens-français de l'Ontario, etc, etc.

Rédaction et administration : La Société du Parler Français au Canada, Université Laval, Québec.

* * *

REVUE CANADIENNE : Sommaire de Mars.—Vues féministes par Dr M. Mercier.—Notre langage usuel par Etienne Blanchard.—Choses vues, une nuit dans les tranchées, le troupier à l'hôpital.—A travers les faits et les oeuvres. Etc, etc.

* * *

LA REPONSE : Sommaire de février.—Le Pape et la guerre, par l'abbé Duplessy.

* * *

MATUTINAUD LIT LA BIBLE, par M. l'abbé E. Duplessy. Un volume in-8° illustré. Prix : 2 fr. 50.

Ce dernier volume contient des chapitres fort instructifs sur ce qu'on appelle dans certains milieux les *erreurs de la Bible*, puis l'examen des sujets les plus critiqués par l'ignorance ou la mauvaise foi, tels que : histoire de la création du monde, longévité

de l'homme, déluge, passage de la mer Rouge, manne du désert, renards et mâchoires employés par Samson, cadran d'Ezéchias et baleine de Jonas, etc.

DU MEME AUTEUR :

<i>Idées de Matutinaud.</i> 7e mille. 1 volume in-8.....	2 50
<i>Cousins de Matutinaud.</i> 4e mille. 1 volume in-8.....	2 50
<i>Frères de Matutinaud.</i> 2e édition. 1 volume in-8.....	2 50
<i>Neveux de Matutinaud.</i> 1 volume in-8.....	2 50
<i>Les Amis de Matutinaud.</i> 1 volume in-8.....	2 50

Les 6 volumes des *Idées de Matutinaud*, pris ensemble, franco en gare. Prix : 12 francs. Etranger, 13 francs.

Librairie Notre-Dame, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.
Librairie Garneau, rue Buade, Québec.

* * *

INSTRUCTIONS D'UN QUART D'HEURE, fruit de quarante années de ministère, par M. l'abbé J. Pailler. 13e mille. 1 vol. in-8° de 556 pages. Prix : 4 fr. 50.

"La collection qui leur est offerte renferme une centaine d'instructions. On y trouve un sujet pour chaque dimanche de l'année, deux pour chaque dimanche de l'Avent, trois pour chaque semaine de Carême, ainsi qu'une trentaine d'instructions pour différentes fêtes de dévotion et pour diverses circonstances particulières.

Un texte tiré de l'épître ou de l'évangile du jour fournit le plus souvent le thème des instructions dominicales. Les grandes vérités de notre sainte religion, les principaux points du dogme et de la morale sont traités selon l'a-propos fourni par les indications de l'année liturgique.

Le ton du discours est simple, noble, sacerdotal. Le style est clair, sobre, correct. La doctrine est sûre. Les applications pratiques sont un peu sévères quelquefois. La chaleur oratoire ne fait point défaut."

En vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec; et Notre-Dame, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

* * *

AU JEUDI-SAINT, (Méditation Sacerdotale) par Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield. Plaquette de 22 pages, toute remplies de piété chaude et substantielle, elle fera du bien à l'âme de notre clergé. En vente au bureau de la Chancellerie, Valleyfield.